



Cécile DAUSSIN-CHARPANTIER
Présidente
Chambre Régionale des Comptes
15 rue d'Escures BP 2425
45032 ORLÉANS CEDEX

Nazelles-Négron, le 25 juin 2024

Direction Générale des Services
(réf) YA/JB/PF/0381-2024

Objet : Réponse à donner suite à la réception du rapport définitif en date du 5 juin

Madame la Présidente,

Suite au contrôle de gestion réalisé par la Chambre sur la Communauté de communes du Val d'Amboise, je vous confirme la bonne réception du rapport d'observations définitives reçu en date du 5 juin 2024.

Vous m'indiquez dans votre courrier que je dispose d'un délai d'un mois pour formuler mes réponses et remarques.

Je vous indique que je n'ai aucune observation à formuler sur le présent rapport d'observations définitives.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de mes respectueuses salutations, *et les plus dévouées.*

Yves AGUITON
Président de la Communauté de Communes
du Val d'Amboise,